

J'ai déjà exposé ces raisons cumulatives. Je les ai répétées au député pour sa gouverne ce soir, mais je ne m'attends pas à ne plus l'entendre en parler d'ici à ce qu'il trouve de nouveaux arguments pour appuyer sa thèse.

L'AGRICULTURE—L'INDUSTRIE LAITIÈRE—DEMANDE  
D'EXPOSÉ DE LA POLITIQUE À LONG TERME

**M. Bill Jarvis (Perth-Wilmot):** Monsieur l'Orateur, les questions que j'ai posées aujourd'hui visaient à déterminer si le gouvernement a vraiment une politique laitière à long terme. Je suppose qu'on pourrait demander aussi si le gouvernement entend formuler une telle politique à un moment donné. Ce soir, toutefois, je m'en tiendrai aux assurances du ministre de l'Agriculture (M. Whelan) qui dit avoir l'intention de présenter une politique à long terme. On doit néanmoins se préoccuper de la différence entre les intentions du ministre et l'acceptation de ces intentions par le cabinet, car nous avons eu maintes fois la preuve au Parlement que si le ministre se hâte de prononcer de beaux discours dans tout le pays, discours habituellement bien accueillis dans les milieux agricoles, ses collègues du cabinet sont les derniers à l'écouter et surtout à accepter ses recommandations.

Ceci posé, monsieur l'Orateur, revoyons la récente et malheureuse histoire d'une politique laitière à long terme pour le Canada. Des années durant, des associations agricoles et des producteurs particuliers ont suggéré, recommandé, exigé un programme quinquennal. En réponse à mes questions aujourd'hui, le ministre dit qu'un programme quinquennal serait trop court. Peut-être veut-il dire qu'un programme décennal serait deux fois meilleur qu'un quinquennal. Dans ce cas, il faut conclure que le ministre prétend, en ce qui concerne l'industrie, être mieux renseigné et plus averti que la Fédération de l'agriculture, la Fédération canadienne des producteurs de lait, l'Ontario Milk Marketing Board, la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires, la Commission de planification de l'agriculture canadienne, et j'en passe.

Mais laissons même cela de côté. Le 22 mars 1974, le ministre disait à la Chambre, comme en fait foi la page 783 du hansard:

J'ai informé les cultivateurs et j'ai déclaré publiquement que nous travaillons à l'élaboration d'une politique laitière à long terme. Les annonces seront faites d'ici le 1<sup>er</sup> avril conformément à la loi.

Et plus loin:

... nous y travaillons très dur depuis trois mois. Nous avons travaillé en collaboration étroite avec l'industrie laitière. Je ne pense pas qu'un autre ministre de l'Agriculture ait travaillé en collaboration aussi étroite que je l'ai fait avec l'industrie laitière.

Encore une fois, compte tenu de nos intentions ce soir, je vais prendre l'assurance du ministre pour de l'argent comptant. Comme bien d'autres députés, et comme tous les producteurs laitiers du Canada, j'attendais avec une grande impatience la déclaration du ministre sur une politique laitière à long terme, lorsqu'il prit la parole vendredi dernier pour nous annoncer cette politique. C'est dommage, monsieur l'Orateur, que le ministre n'ait pas fait sa déclaration le lundi 1<sup>er</sup> avril, car on aurait pu l'excuser en la qualifiant de poisson d'avril, en matière de politique laitière à long terme. Vendredi dernier, le ministre a fait sa déclaration si longtemps attendue. La déclaration tient en 36 lignes du compte rendu officiel, mais 14 seulement ont trait à la politique à long terme. Et quelle est cette politique? Je cite les paroles du ministre vendredi dernier à la page 978:

Ajournement

... la Commission canadienne du lait a reçu l'autorisation d'entreprendre des discussions avec les associations de producteurs et autres groupements...

La seule initiative que prendra le ministre de l'Agriculture sera d'autoriser les discussions. C'est ce que dit un ministre qui déclarait il y a un peu plus d'une semaine: «Nous y travaillons très dur depuis trois mois.» C'est lui aussi qui avait dit: «Je ne pense pas qu'un autre ministre de l'Agriculture ait travaillé en collaboration aussi étroite que je l'ai fait avec l'industrie laitière.» L'unique résultat desdits trois mois de labeur et de collaboration étroite avec l'industrie est d'autoriser des discussions. Je demande au ministre, monsieur l'Orateur, ce qui suit: Quelle est sa politique à long terme pour remédier aux faibles gains financiers? Quelle est sa politique à long terme pour remédier à la faible production? Quelle est sa politique à long terme concernant la limite de 700,000 livres imposée au quota d'admissibilité à la subvention? Quelle est sa politique à long terme, concernant les producteurs de lait de consommation qui de temps à autre fournissent du lait de transformation?

Je demande ensuite: Quelle est sa politique à long terme pour protéger l'industrie de la crème produite dans les entreprises agricoles, si ce n'est une augmentation constante des importations du beurre de fabrique—il y a eu en 1973 362 p. 100 d'importations de plus qu'en 1972, une augmentation de 362 p. 100 en une seule année! Quelle est la politique à long terme du ministre quant à la main-d'œuvre agricole spécialisée? Quelle est sa politique à long terme en ce qui touche les fusions en vue d'un partage du marché et les contingents admissibles aux subventions? Quelle est sa politique à long terme quant au prix des produits sur le marché; les subventions sont-elles permanentes ou demandera-t-on au consommateur d'absorber les coûts, en plus d'un profit raisonnable pour le producteur laitier? Quelle est la politique à long terme du ministre au sujet des programmes de services du gouvernement? Quelle est sa politique à long terme pour maintenir un rapport lait-fourrage acceptable?

Il y a d'autres questions à poser, monsieur l'Orateur, mais je pose celles-ci pour obtenir une réponse du ministre, quelle qu'elle soit. Je sais bien que le ministre a des difficultés à convaincre le cabinet, fût-ce de l'existence même d'une industrie laitière canadienne, sans parler de le convaincre du caractère impérieux d'une politique à long terme. Je le comprends fort bien, et je m'empresse de dire au ministre que les membres de mon parti sont disposés à collaborer et à participer à la mise au point d'une politique, tout comme ils l'ont fait lorsqu'il s'est agi d'autres problèmes des agriculteurs canadiens. J'invite le ministre à refuser toute politique anémique de ses collègues du cabinet. A la suite des réponses données à mes questions par le ministre aujourd'hui, je redoute que ce soit justement ce qui est en train de se passer au cabinet.

Plus tôt aujourd'hui, j'ai demandé au ministre de faire une déclaration nette sur ses politiques à long terme de l'industrie laitière. Dans sa réponse, il a insisté sur la nécessité de consulter les producteurs. Je suis d'accord. Je regrette que de telles consultations n'aient pas été tenues régulièrement comme l'avaient demandé à maintes reprises, au cours des ans, la Fédération de l'Agriculture, les producteurs laitiers du Canada ainsi que d'autres. Le ministre a alors signalé que le gouvernement était disposé à faire une proposition à l'industrie et avait donné des instructions en conséquence, à la Commission canadienne du lait. Ce que je ne comprends pas, monsieur l'Orateur, c'est ce que la Commission est censée faire maintenant.